

AVIS PUBLIC

ADOPTION

RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES -EXERCICE FINANCIER 2024

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal adoptera le *Règlement sur la taxe relative aux services – Exercice financier 2024* (2023-10) lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le :

Lundi 4 décembre 2023 à 19 h 00, Maison de la culture, 465, avenue du Mont-Royal Est

Fait à Montréal, le 17 novembre 2023

Le secrétaire d'arrondissement,

Simon Provost-Goupil



CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussigné, Simon Provost-Goupil, secrétaire d'arrondissement, certifie, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l'avis public concernant l'adoption du *Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2024* a paru ce jour sur le site Internet de l'arrondissement

du <i>Règlement sur la taxe relative aux</i> Internet de l'arrondissement.	services -	Exercice	financier	2024 a	paru ce j	our sur	le site
Montréal, le 17 novembre 2023							

Simon Provost-Goupil

Le secrétaire d'arrondissement,